

apparaissent : Portugais (700, dont la moitié arrivent entre 1969 et 1971), Marocains, Tunisiens, Algériens (900 en 1960, originaires surtout de Kabylie), Yougoslaves, Turcs, Africains d'Afrique noire, Chinois, Indochinois. Le dernier chapitre porte sur la difficile intégration dans la France des « Trente Peureuses ». Chaque communauté fait l'objet d'une étude minutieuse, ainsi que la politique municipale. En 1999, Nantes compte 3,9 % de population étrangère. Cette présence étrangère est remarquable par sa diversité.

Le racisme donne lieu à une enquête d'opinion réalisée à l'occasion de la réalisation du livre. Elle indique qu'à Nantes aurait fonctionné un modèle d'intégration. La capacité à intégrer des immigrés d'abord venus seuls et pour travailler, puis rejoints par leur famille, ou en fondant une à Nantes, dans la première moitié du <sup>xx</sup>e siècle, aurait continué à opérer avec les Portugais et surtout avec les immigrés issus de cultures non européennes, Maghrébins, Africains venus du sud du Sahara, réfugiés asiatiques, voire Turcs. Cela signifierait qu'il existerait à Nantes un contexte culturel, idéologique, capable de limiter les ravages du racisme. Mais, comme le soulignent les auteurs, s'intégrer ne signifie pas vivre ensemble....

La richesse du livre tient encore à l'abondance et la qualité de l'illustration, de la cartographie et des documents en particulier d'archives qui y figurent.

Alain GALLICÉ

*Histoire(s) de jardins-Usages et paysages à Rennes* sous la direction de Catherine Laurent, Archives municipales de Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 191 p.

Cet ouvrage est dû à un collectif d'auteurs dirigés par notre ancienne présidente Catherine Laurent et éclairés par l'expertise de Louis-Michel Nourry, conseiller scientifique dans un domaine où il fait référence. Il a été réalisé en accompagnement d'une fort jolie exposition présentée au Centre d'information sur l'urbanisme en 2008 et dont les organisateurs étaient les Archives municipales, la direction des jardins et la direction de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville de Rennes ; la deuxième partie de l'ouvrage (pp. 76-165) constitue le catalogue de cette exposition dont elle reproduit les pièces.

Rennes met aujourd'hui à disposition de ses habitants près de 800 ha d'espaces verts publics qui représentent 15 % de l'ensemble du territoire communal : toutes les grandes villes peuvent-elles se targuer de tels chiffres ? Comme on s'en doute, semblable présence de la nature dans la

cité ne peut s'expliquer que par une longue évolution. De fait, nos jardins ont une histoire, reflet de nos sociétés, de nos mentalités et de leurs transformations au fil du temps mais aussi aboutissement de politiques municipales de mieux en mieux élaborées.

Hormis un acte anecdotique et isolé, mais de haute puissance symbolique – un legs du XII<sup>e</sup> siècle –, les espaces verts rennais ne nous sont guère connus qu'à partir de l'Ancien Régime ; différents plans ou vues de la ville permettent d'en apprécier l'étendue. Ce sont essentiellement les jardins des établissements monastiques : à la veille de la Révolution, 26 couvents rennais disposent de jardins, plus ou moins importants, celui des Bénédictins de Saint-Melaine préfigurant comme l'on sait le parc du Thabor. Ces jardins monastiques sont censés protégés par leur clôture, laquelle fait d'autant plus d'envieux : l'évêque, l'aristocratie et, peu à peu, le public. Cette clôture, toutefois, perd progressivement de son étanchéité : jardiniers et pensionnaires sont amenés à la franchir, on imagine par le portillon, tandis que bientôt écoliers, chapardeurs, tireurs de lapins ou joueurs de boules pénètrent par des voies moins régulières – si l'on ose dire. La Révolution dépossède les religieux de ce patrimoine, lequel, il est vrai, avait déjà commencé à leur échapper. L'aristocratie, notamment parlementaire, a aussi ses jardins : ses châteaux dans les environs de Rennes comptent un parc et bientôt, ce sont aussi les hôtels urbains qui ont leur jardin, à la Le Nôtre puis s'inspirant plus librement de la nature, à l'anglaise.

La promenade apparaît comme une activité typique de la société urbaine en France depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. De fait, une certaine société aime à déambuler pour voir... et être vue. On se promène au Vieux Cours, nautabond à en croire tel poète bordelais du XVII<sup>e</sup> siècle, ou au Mail, terrain de boules à l'origine. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les remparts désormais inutiles se prêtent à leur tour à la promenade. Le jeu du mail exige un terrain arboré ; ainsi va naître le Mail que nous connaissons de nos jours. Ailleurs, c'est au tir au papegaut que s'exercent les arquebusiers. Le goût du jeu favorise ainsi la création de nouveaux espaces verts.

Les jardins de l'Ancien Régime ne sont pas que le théâtre des jeux et divertissements : ils ont aussi naturellement une fonction économique. Le legs du bourgeois Renaud Crochon évoque ainsi une vigne à Rennes au XII<sup>e</sup> siècle. L'iconographie apporte elle aussi son témoignage : plans de jardins monastiques ou représentation des baraques de 1720 nous montrent vergers, vignes et potagers plus ou moins stylisés. On sait par ailleurs que les couvents féminins pratiquaient l'horticulture, notamment les Carmélites qui exploitaient leurs terres et en faisaient un commerce lucratif.

Par delà la Révolution, les biens des couvents, notamment leurs jardins, sont tombés dans le domaine public. Bientôt les jardins de Saint-

Melaine seront devenus le parc du Thabor. Jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, toutefois, cette appropriation publique reste limitée. Denis Bühler, quand il dessine les plans du Thabor, vient d'achever le parc Oberthür ; dans un cas comme dans l'autre, il œuvre pour une élite du pouvoir ou de l'argent et la promenade reste le lieu où se montrera une classe sociale conservatrice. Cette même classe dirigeante, à l'image des parlementaires d'Ancien Régime, a ses hôtels en ville avec leurs parcs dans le boulevard de Sévigné ou la rue de Paris. Du reste, la beauté des jardins passe alors pour un critère de réussite sociale : le parc Oberthür en est un bon exemple. Le transfert du grand escalier du Contour de la Motte vers la rue de Paris témoigne du même état d'esprit : l'élite sociale qui vit ici y aura désormais un accès au Thabor digne de sa propre grandeur.

La véritable ouverture des espaces verts rennais à d'autres couches de la population qu'aux seules classes dominantes ne remonte qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle puis au XX<sup>e</sup> siècle. La première illustration de cette démocratisation est constituée par les jardins ouvriers, puis familiaux, qui apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant les deux guerres mondiales, la ville concède même des lopins de terre à qui voudra bien les cultiver pour accroître la production légumière en ces temps difficiles. Aujourd'hui, il y a près de 900 parcelles à travers le territoire communal qui sont exploitées comme jardins familiaux. Quant au Jardin du Bonheur, à Maurepas, il a été conçu comme un jardin partagé où se côtoient les habitants en toute convivialité, les jardiniers expérimentés initiant les novices. Si les jeux et loisirs, sous l'Ancien Régime, ne touchaient sans doute qu'une élite, si le kiosque de Martenot, au Thabor, n'a peut-être été fréquenté pour l'essentiel que par la bourgeoisie rennaise, l'aménagement de terrains de jeux à Maurepas dans l'entre-deux-guerres témoigne en revanche d'une réelle politique sociale : il s'est alors agi de favoriser les enfants dont les familles ne pouvaient les faire profiter des bienfaits de la campagne. Du coup, le Thabor emboîte le pas et une aire de jeux y est bientôt installée. Puis vient le temps des activités sportives et de loisirs avec, par exemple, les terrains des Gayeulles ou la base nautique des étangs d'Apigné. De nos jours, il existe des aires de jeux dans presque tous les parcs et jardins de la ville et le réaménagement des espaces verts en pied d'immeubles s'accompagne de la mise en place de plateaux multi-sports.

L'initiation à l'horticulture et la découverte, proposée aux citadins, de la vie champêtre témoignent aussi de cette volonté de démocratiser l'accès aux espaces verts. Si les apothicaires de l'Ancien Régime avaient déjà réclamé, en vain, la mise en place d'un jardin de plantes médicinales pour l'enseignement aux étudiants, le premier jardin botanique de Rennes n'apparaît qu'à la Révolution avec le muséum d'histoire naturelle. Ce n'est toutefois qu'avec Bühler qu'il est implanté au Thabor dans la forme circu-

laire qu'on lui connaît. Entre temps a été fondée, en 1853, la première société d'horticulture où s'illustre le frère Henri, bientôt dénommé le «plus grand tailleur d'arbres de France». Si ses buts sont avant tout pédagogiques, elle reste toutefois une société composée essentiellement de notables, dans la tradition de la Monarchie de Juillet ou du Second Empire. Une société concurrente, «républicaine», apparaît en 1896. Les clivages sociaux, manifestes, entre ces deux sociétés, sont accentués en temps de crise comme lors des lois de Séparation. Après des tentatives avortées, une fusion intervient après 1945, donnant naissance à la Société horticole et avicole d'Ille-et-Vilaine, présidée notamment par l'illustre botaniste Henry des Abbayes, professeur à la faculté des sciences. Si la mission d'enseignement fait plus que perdurer, on soulignera que les publications de la société, devenue Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine, s'insèrent dans l'organe de la Société nationale d'horticulture, *Jardins de France*. L'apprentissage de la nature touche aussi les enfants. La Ferme des Bois a été créée pour familiariser les petits citoyens avec la ruralité ; le jardinage, lui, s'apprend sur le terrain et plusieurs écoles primaires cultivent ainsi un lopin. Enfin, chaque opération menée dans les jardins de la ville s'accompagne de panneaux explicatifs qui, s'ajoutant à l'étiquetage des végétaux, concourent à l'enseignement des lois de la nature à nos concitoyens. Les temps ont donc bien changé et les espaces verts ne sont plus le théâtre où paraissait une élite sociale ; du reste les tenues d'apparat sont aujourd'hui largement concurrencées par le jean, le survêtement et les chaussures de sport, même au Thabor.

L'art des jardins a évolué à travers les âges. Le jardin géométrique, rigoureusement dessiné et tracé à la Le Nôtre, a été concurrencé, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle puis au XIX<sup>e</sup> siècle, par le parc plus libre d'inspiration, à l'anglaise. Une tendance à l'exotisme a été particulièrement marquée en Bretagne, qui fit la célébrité des pépiniéristes bretons. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Bühler réussit au Thabor une remarquable synthèse de tous ces courants. Plus près de nous, un désir de nature engendré par la vie citadine n'empêche pas un retour, en plein XX<sup>e</sup> siècle, aux formes géométriques classiques : en témoignent les jardins, rigoureusement tracés, du palais Saint-Georges et du Musée des Beaux-Arts (square Joseph-Loth). Se nourrissant de ces différents constats, les édiles rennais ont élaboré, dans les dernières décennies, une politique mûrement réfléchie des espaces verts, prenant en compte les atouts de la cité – proximité d'espaces naturels, rémanence du bocage, cours d'eau –, les aspirations d'une société en pleine mutation ou encore les concepts largement reconnus de l'écologie et du développement durable.

Comparée au Thabor, la Ferme des Bois traduit des aspirations complètement différentes : la demande de nature n'est pas identique. Rennes

était naguère encore jugée comme une ville verte mais en manque de couleurs, exception faite du Thabor ou du jardin du palais Saint-Georges : à une demande exprimée de fleurissement de la part des habitants répondit la plantation, à compter de 2001, d'un million de plantes bulbeuses en pied d'immeubles et bordures de voies, dans les parcs et jardins, en sous-bois. Quant aux jardins partagés, tel celui du Bonheur à Maurepas, ils sont la résultante, là aussi, d'une demande de la population.

La ville prit aussi claire conscience de la particularité de chaque site. Devait-on continuer à appliquer les mêmes pratiques horticoles à tous les espaces verts ? Ne pouvait-on admettre ici ou là quelque «débord» de la nature tandis qu'on l'aurait exclu, par exemple, au Thabor ? De là naquit une codification des espaces verts en fonction du site, la pratique se différenciant pour tenir compte de l'existence de jardins rigoureusement dessinés, quelque peu artificiels mais aussi d'espaces à la nature plus libre et spontanée. Les notions d'écologie et de développement durable nourrissent aussi la réflexion : les désherbants et insecticides sont aujourd'hui abandonnés et l'on préférera désormais l'apparition ici ou là d'«herbes folles» à la tentation généralement vaine de maîtriser brutalement la nature. Par ailleurs, espaces verts et zones bâties doivent coexister en un équilibre harmonieux.

Cette réflexion aboutit à un zonage rigoureux de l'ensemble du territoire communal. Se côtoient ainsi, clairement identifiées, des zones naturelles, agricoles, des espaces boisés classés et des arbres isolés reconnus de qualité, des alignements, des haies bocagères, des «éléments de paysage», des espaces de plantations futures, des terres cultivées et jardins familiaux, des chemins à préserver. De nombreux documents, cahiers des charges, plan vert, plan bleu etc. définissent les conduites à adopter dans chaque zone, en considérant tout particulièrement le principe de gestion différenciée des espaces en fonction du site. L'émergence de nouveaux quartiers - Beaugard puis, à terme, La Courrouze ou Chardonnet-Baud - s'accompagne d'une prise en compte des besoins de nature. Ainsi, à Beaugard, la ville s'ouvre-t-elle sur la campagne dont elle met en valeur les substrats (permanence de structures bocagères). De même, dans les secteurs de renouvellement urbain comme Villejean ou Le Blosne a été décidée la mise en réseau des espaces verts préexistants. Aussi bien a-t-on, parmi les réalisations récentes d'espaces verts, des créations aussi différentes, par exemple, que Beaugard ou les «bibliothèques végétales» des quais ; à propos de ces dernières, on souscrita à la demande de l'un des auteurs visant à l'étiquetage des plantes qui s'y trouvent présentées.

Enfin, un dernier aspect de la politique menée en matière d'espaces verts mérite d'être souligné. La présence de statues dans les parcs et jardins perpétue une tradition remontant pour le moins à l'Antiquité : au XIX<sup>e</sup>

siècle, Charles Lenoir réalise au Thabor les groupes sculptés que l'on voit encore de nos jours. Dans les toutes dernières années, toutefois, c'est à un phénomène totalement nouveau que l'on a pu assister : la réalisation d'un espace vert s'accompagnerait désormais de la création d'œuvres d'art qui y trouveraient place. A Beauregard, l'intervention d'artistes fut conçue dès l'origine, autour du thème du soleil, illustré par des prismes de verre décomposant la lumière et la figuration au sol d'un cadran solaire. D'autres exemples peuvent être cités, au Jardin du Séchoir, à Bréquigny ou encore à Beauregard avec l'alignement d'Aurélié Nemours. Par ailleurs, diverses manifestations culturelles se tiennent dans les espaces verts : les Tombées de la Nuit ou le festival Mythos investissent les jardins du centre-ville, aux Gayeulles sont données des séances de cinéma en plein air. Ainsi se voient rapprochés le plaisir de la promenade, la sensibilité à l'œuvre d'art ou l'assistance à des spectacles.

L'ensemble des textes est complété par la très abondante énumération (22 pages) des sources relatives aux jardins conservées aux Archives municipales, classées par jardin et, pour chacun d'eux, par série d'archives ou type de document ou par provenance des versements. L'ouvrage est par ailleurs très richement illustré. Des plans, dont celui des baraques de 1720, et vues de Rennes sous l'Ancien Régime y côtoient des documents cartographiques relatifs à la politique menée aujourd'hui en matière d'espaces verts. Un très joli plan du parc de Maurepas vers 1936, les couvertures ornées des bulletins des sociétés d'horticulture ou encore de très nombreuses photographies actuelles de nos différents espaces verts agrémentent la lecture. On mentionnera encore, pour le Thabor, des dessins et plans de Bühler et une carte postale ancienne représentant la cascade, alors en eau - ne pourrait-elle être réalimentée en circuit fermé ? L'illustration n° 54, évoquée p. 107, paraît manquante tandis que celle numérotée 106 échapperait au catalogue mais ce ne sont là que détails.

On peut sans doute pointer quelques doublets entre les textes libres de la première partie et ceux qui, ensuite, constituent le catalogue de l'exposition ; le discours n'en portera que davantage. Au total, voici un ouvrage de grande qualité pour qui veut connaître et apprécier les espaces verts rennais. L'intéressant concept de gestion différenciée en fonction des sites permet par ailleurs de mieux comprendre la coexistence de parcs soigneusement tracés et d'espaces beaucoup plus naturels et, de là, selon l'humeur du moment, de varier ses promenades. Enfin, et justement, ce livre est une invitation à la flânerie et à la déambulation ; au demeurant, le signataire de ces lignes lui doit la découverte récente de nouvelles promenades dont il s'est trouvé fort contenté. Aussi bien ce beau volume peut-il être considéré pour partie comme un guide... vert.

Michel MARÉCHAL